



Vérification de sécurité dans l'entreprise

Par **Jiday**, le **24/11/2015** à **09:31**

Bonjour,

mon employeur a mis en place la vérification des badges d'accès au bâtiment ainsi que la présentation des sacs ouverts suite aux attentats.

Quels sont les droits de la sécurité et les miens si je refuse de présenter mon sac ?

Comment peut-on s'opposer à cette psychose sécuritaire et non productive ?

Merci

Par **janus2fr**, le **24/11/2015** à **09:41**

Bonjour,

Si vous refusez de présenter votre sac, soit on vous refuse tout simplement l'entrée, soit vous rentrez mais pas le sac...

Par **Jiday**, le **07/12/2015** à **09:24**

Merci. Du coup, question subsidiaire, sur quelle base législative s'appliquent les conditions de sécurité que met en place une entreprise ou un bâtiment (règlement intérieur, loi quelconque, ...) ?